

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 janvier 2010**

Date de convocation du conseil municipal : 7 janvier 2010

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, James HOWES, Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX.

Absents et Excusés : MM Eric VAGANAY, Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à Jean-François HOUETTE)

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BEGOUX

□□□□□

Début de la séance à 20h35.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2009

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des grandes lignes budgétaires 2010

Monsieur le Maire rappelle les deux principaux investissements qui seront inscrits au budget 2010 :

- **Les travaux de sécurité route de Nanteuil, rue de Meaux et rue du Puits** bénéficient déjà d'une subvention du Conseil Général à qui il a été demandé de refaire simultanément l'enrobé route de Nanteuil. Nous attendons leur réponse pour programmer le début des travaux. D'autre part, le projet de travaux rue de Meaux et rue du Puits doit être revu avec le bureau d'étude ACP.
- **Le renforcement électrique** va être inscrit au budget 2010 mais sans la partie enfouissement des réseaux qui ne sera pas financée par le Conseil Général. Le dossier de demande de subvention doit être revu en conséquence avec SE60.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le suivi des travaux en cours de réalisation et autorise Monsieur le Maire à reporter en reste à réaliser sur le budget 2010, les opérations inscrites au budget 2009 qui n'ont pas été commencées ou achevées.

3. Transfert de compétences

Monsieur le Maire rappelle que le syndicat départemental d'électricité (SE60) assure déjà la réalisation des extensions de réseaux pour le compte de communes adhérentes.

Il informe que les nouveaux statuts du syndicat d'électricité de l'Oise adoptés lors du comité syndical du 26 mars 2009 ont été validés par arrêté préfectoral du 30 avril 2009.

Cet arrêté constate le retrait des chambres consulaires et porte extension des compétences du syndicat en lui permettant **d'exercer à titre optionnel les renforcements, enfouissements et sécurisations de réseaux.**

Monsieur le Maire rappelle qu'un renforcement de réseau est nécessaire en cas de chute de tension sur les réseaux ou d'insuffisance de puissance du poste ne permettant pas d'alimenter correctement les usagers. ERDF alerte la commune sur la nécessité de renforcer le réseau via des fiches propositions travaux et anticiper les plaintes de clients.

La réalisation de ces renforcements est souvent différée par les communes alors qu'ils s'avèrent nécessaires dans un contexte de dynamisme foncier des communes.

Il explique aussi que la sécurisation d'un réseau consiste à remplacer des fils nus par du torsadé ce qui contribue aussi à renforcer le réseau.

La réalisation des travaux d'enfouissement est motivée par des raisons seulement esthétiques ou de coordination de travaux.

Le maire propose de confier au Syndicat départemental qui dispose de techniciens, de marchés et de compétences spécialisées les compétences suivantes :

- Renforcements du réseau électrique en technique aérienne et/ou souterraine et postes de transformation HTA/BT, la tranchée aménagée ainsi que les équipements de communications téléphoniques et d'éclairage public
- Renouvellement de réseaux en technique aérienne et/ou souterraine, la tranchée aménagée ainsi que les équipements de communications téléphoniques et d'éclairage public
- Enfouissements et intégration des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques

Une fois la compétence confiée au SE60, la commune ne peut plus la reprendre pendant une durée de quatre ans.

Monsieur le Maire indique néanmoins que le SE60, ne disposant pas de la taxe d'électricité, fait les avances de fonds pour le paiement des travaux.

La commune acquitte une contribution aux investissements pour la part d'opération restant à charge du SE60 (participations et subventions déduites ainsi que la récupération de TVA par le syndicat).

Cette contribution est imputée en section d'investissement à l'article 2041 « subvention d'équipement aux organismes publics »

Vu les statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 30 avril 2009

Vu l'article 10 de ces statuts sur le fonctionnement de ces compétences optionnelles notamment les participations des collectivités

Vu la délibération du 24 juin 2009 visée le 7 juillet 2009 fixant la contribution des collectivités à la maîtrise d'ouvrage

Vu la loi de finances rectificative 2009 du 20 avril 2009 modifiant l'article L.5212-24 du CGCT légalisant les contributions des collectivités comme fonds de concours

Le conseil, après en avoir délibéré, délègue au SE60 la maîtrise d'ouvrage des travaux suivants :

La commune peut déléguer au SE60 une ou deux compétences (renforcement, sécurisation) ou ces trois compétences (y compris enfouissements de réseaux)

- Renforcements du réseau électrique en technique aérienne et/ou souterraine et postes de transformation HTA/BT, la tranchée aménagée ainsi que les équipements de communications téléphoniques et d'éclairage public
- Renouvellement de réseaux en technique aérienne et/ou souterraine, la tranchée aménagée ainsi que les équipements de communications téléphoniques et d'éclairage public
- Enfouissements et intégration des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques.

Cette compétence consiste :

- Appui technique de la commune et relations avec ERDF
- A valider la solution technique donnée par ERDF et réaliser le chiffrage
- A demander les subventions
- A réaliser les travaux en conformité avec les règles du Code des Marchés Publics.

4. Prévision de travaux de voirie

En raison de l'état dégradé de la voirie dans la commune, des travaux de réfection devront être réalisés en 2010. Un point sera réalisé au printemps après la période de gel.

La voie communale vers Barbery a fait l'objet d'un arrêté de fermeture provisoire en novembre 2009. La Société Teixeira Isa a procédé à la pose du balisage d'interdiction de circulation mais les barrières situées sur la RD 1324 ont disparues. Il convient de voir ce qui doit être fait avec le Conseil Général (UTD de Pont Sainte Maxence) qui a décidé de fermer définitivement cette voie dans le cadre des travaux de renforcement de la RD 1324.

5. Travaux de rénovation du logement 11 rue de Meaux

Ces travaux doivent faire l'objet d'un appel d'offres en procédure adaptée. Un métré doit être réalisé puis un cahier des charges préparé ainsi qu'un dossier de demande de subvention.

6. Travaux salle Jean Ruby

Il est prévu d'effectuer des travaux de peinture dans la salle Jean Ruby avec des bénévoles au mois de juillet. Ces travaux sont prévus dans l'entrée, les sanitaires et la petite salle.

A étudier également l'amélioration du chauffage et de l'éclairage en vue de réduire les coûts (prévoir la consultation de spécialistes)

7. Eclairage de l'église

Il faut relancer les entreprises Lessens et Valade pour des essais d'éclairage extérieur de l'église et obtention de devis.

8. Journée citoyenne 2010

Une journée citoyenne est programmée le samedi 19 juin, jour de la fête de la musique. Le thème de cette journée sera un nettoyage dans la zone du lavoir.

Un spectacle pourrait également être organisé sur place avec la participation des associations et une intervention du PNR sur le thème de l'eau.

9. Questions diverses

Réhabilitation du lavoir

Nous avons eu confirmation par le PNR que la réhabilitation du lavoir fera l'objet d'une subvention à hauteur de 70% du montant hors taxes des travaux, soit 31 062 € pour un montant total des travaux estimé à 44 375 € HT. Les travaux pourraient démarrer mi-mars pour se terminer début juillet.

Les cahiers de recommandations architecturales préparés et financés par le PNR sont enfin disponibles. Une présentation officielle sera organisée le vendredi 5 février à 20h00 à la salle Jean Ruby en présence de M Patrice Marchand, Président du PNR et des élus de cinq autres communes (Montépilloy, Barbey, Ver sur l'Aunette, Montagny Sainte Félicité, Mortefontaine) qui recevront également leurs carnets le même jour. Les habitants de Mont l'Evêque seront conviés à cette présentation.

Etude urbaine

Une réunion de restitution de la première phase a eu lieu le 6 janvier avec le cabinet « A ciel Ouvert ». La présentation correspondante, qui est très intéressante, est consultable en mairie et peut être mise à disposition sur une clé USB à tous ceux qui le souhaitent.

La restitution de la deuxième phase aura lieu le 24 mars.

Recrudescence des cambriolages dans la commune

Monsieur le Maire informe que de nombreux cambriolages sont intervenus dans la commune et dans les environs au cours des dernières semaines. Pour se prémunir au mieux, se référer aux conseils et recommandations figurant dans le dernier bulletin municipal.

Ne pas hésiter d'autre part à signaler à la mairie ou directement à la Gendarmerie tout comportement suspect.

Mise en place de la CCSO (Cœur Sud Oise)

Au cours de la première réunion du Conseil Communautaire du 7 janvier 2010, il a été procédé par élection à la composition du bureau qui se compose de sept membres, tous de communes différentes :

- | | |
|---|---------------------------------|
| ✓ Alain Battaglia, maire de Pontarmé: | Président |
| ✓ Jean-François Houette, maire de Mont l'Evêque | 1 ^{er} Vice-président |
| ✓ Didier Jeudon, maire de Thiers sur Thève | 2 ^{ème} Vice-président |
| ✓ Patrice Cornu, maire de Montépilloy | Membre du bureau |
| ✓ Marc Plasmans, 1 ^{er} adjoint de Rully | Membre du bureau |
| ✓ Bruno Sicard, conseiller de Borest | Membre du bureau |
| ✓ Jean-François Tulliez, maire de Villers Saint Frambourg | Membre du bureau |

D'autre part, ont été créés les six commissions suivantes :

- Commission des Finances
- Commission Aménagement de l'espace, de l'Action Economique et du Tourisme
- Commission Environnement et cadre de vie
- Commission culture, sports
- Commission action sociale
- Commission communication

L'ordre du jour étant épuisé, l'ordre du jour est levé à 22h55.